



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 19 novembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2024/09 de la Municipalité, du 29 février 2024 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Muriel Chenaux Mesnier et consorts « Police municipale visons la parité... ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf novembre deux mille vingt-quatre.

Le président



La secrétaire adjointe